



L'idée de la création d'une centrale à gaz à Chavalon a été abandonnée

La situation d'envasement du lac de Champex a été dénoncée

Le groupe thaïlandais Six Senses s'implante à Crans-Montana

Des commissions citoyennes ont été créées dans l'optique d'une fusion

MUSIQUE Comme de nombreuses personnes en chaise roulante, Denise Malcotti déplore le manque de places pour les personnes à mobilité réduite.

Privée de festival à cause de son handicap

Téléphone infructueux à l'organisateur de Sion sous les étoiles. Denise Malcotti n'a pas pu obtenir de billet pour les personnes handicapées. HÉLOÏSE MARET



CHRISTINE SAVIOZ

Michel Sardou, Kids United ou encore Zucchero. Les noms de tous les artistes programmés à Sion sous les étoiles dans une dizaine de jours font briller les yeux de Denise Malcotti, férue de concerts. Cette Sédunoise de 73 ans, qui se déplace en chaise roulante depuis vingt ans, sera pourtant privée d'accès au festival. «J'ai appelé l'organisateur des concerts pour avoir un billet. Ma répondante n'est pas entrée en matière, se bornant à répéter qu'il n'y avait plus de place sur la plateforme. Elle a ajouté que je devais obligatoirement être accompagnée d'une personne. On ne m'autorisait pas à y aller seule. Franchement, cela m'a énervée!» raconte Denise Malcotti.

«On nous infantilise»

La septuagénaire, autonome dans sa vie quotidienne, peine à cacher sa colère. «C'est la troisième fois que j'essaie d'avoir une place et je n'ai rien obtenu, c'est décourageant!» Mais ce qui l'agace davantage, c'est qu'on l'oblige à avoir un accompagnant. «On nous infantilise. Je suis parfaitement autonome; j'ai une vie comme tout le monde. J'ai un mari, une fille, des petits-enfants. Je me débrouille seule, sans aide!» Elle se rend d'ailleurs chaque année sans souci seule au Paléo Festival de Nyon. «Là, on nous laisse libres. Pas besoin d'appeler des mois avant pour réserver une place sur la plateforme; tout se fait naturellement.»

Live Music Production, l'organisateur de Sion sous les étoiles, est effectivement le seul organisateur de concerts à obliger la



REMO PFYFFER VICE-PRÉS. DE LA SECTION VALAIS DE L'ASS. DES PARAPLÉGIQUES

«Nous voulons juste pouvoir assister aux concerts comme tout le monde au tarif normal.»



MICHAËL DRIEBERG DIRECTEUR DE LIVE MUSIC PRODUCTION

«Pour chaque mètre carré de la plateforme, nous aurions pu mettre quatre personnes debout.»

personne en chaise roulante à prendre un accompagnant. Comme le Paléo Festival, Opus One – l'autre grand organisateur de concerts en Suisse – laisse la liberté à la personne à mobilité réduite. «Nous n'avons pas fixé une obligation d'accompagnant. La personne en chaise roulante paie son billet; par contre, s'il y a un accompagnant, il ne paiera pas l'entrée», confirme Vincent Sager, directeur d'Opus One.

Une question de sécurité

Pour Live Music Production, c'est une question de sécurité. «En cas d'évacuation d'urgence, c'est mieux d'avoir un accompagnant, car une personne sur chaise roulante seule peut bloquer les gens qui doivent partir rapidement», note Michaël Driberg, le directeur. Pour Remo Pfyffer, vice-président de la section va-

laisanne de l'Association suisse des paraplégiques (ASP) forte de 150 membres, l'argument sécuritaire ne tient pas. «Une personne en fauteuil roulant, notamment électrique, peut se déplacer plus rapidement qu'un piéton et a moins de risque de se faire bousculer.»

Denise Malcotti n'est pas la seule à galérer pour obtenir un billet pour le festival sédunois. Les personnes à mobilité réduite du Valais sont nombreuses dans cette situation. «Nous avons plusieurs de nos membres qui, non seulement, n'ont pas pu obtenir de billets, mais en plus, ont été mal reçus au téléphone», confirme Remo Pfyffer.

Vingt places sur 15 000

Le vice-président de la section valaisanne de l'ASP ajoute trouver «ridicule» le ratio entre le

nombre total de spectateurs et les places disponibles pour les personnes à mobilité réduite. A Sion sous les étoiles par exemple, vingt spectateurs à mobilité réduite peuvent entrer alors que l'espace du concert accueille jusqu'à 15 000 personnes. Ce qui représente un pourcentage de 0,13%. Or, selon l'Office fédéral de la statistique, entre 3 à 5% de la population suisse est atteinte de handicap moteur. «Nous demandons juste de faire un geste pour augmenter la capacité d'accueil des personnes en chaise roulante», ajoute Remo Pfyffer

Cher pour l'organisateur

Du côté de Live Music Production, on brandit l'argument financier. «Nous ne recevons aucune aide financière pour cette plateforme. Nous investissons pourtant entre 60 000 à 70 000 francs, sans compter les services de sécurité supplémentaires. En tout, nous ne devons pas être loin de 100 000 francs», souligne Michaël Driberg. Il ajoute que l'espace utilisé au sol par la plateforme ampute le festival d'un certain nombre de spectateurs debout. «Pour chaque mètre carré, nous aurions pu mettre quatre personnes debout. En plus, nous ne vendons donc qu'un billet sur deux pour les personnes, puisque le spectateur en chaise roulante entre gratuitement; seul son accompagnant paie», précise Michaël Driberg.

Des propos qui font réagir les personnes paraplégiques. «On ne demande pas la gratuité. Nous voulons juste pouvoir assister aux concerts comme tout le monde au tarif normal», conclut Remo Pfyffer. ◉

EN BREF

DÉCÈS

Jean-Luc Ballestraz, homme de foi et de médias, s'en est allé

Jean-Luc Ballestraz est décédé ce vendredi matin à son domicile. Il avait 74 ans. Homme de foi et de médias, il avait fondé Radio Martigny – devenue Rhône FM – dans les années 80. En 1997, son rêve d'engagement religieux se réalise: il est consacré diacre. Il a ensuite collaboré notamment avec «Le Nouvelliste» pour sa page hebdomadaire consacrée aux Eglises. «Il travaillait avec son épouse Marie-Jeanne et il se dévouait sans compter pour le service diocésain de la formation, dont ils étaient la cheville ouvrière. Ils avaient un grand sens de l'Eglise et ils m'ont toujours impressionné par la régularité de leur travail pour la pastorale du diocèse à travers les médias», commente Vincent Pellegrini, coordinateur pour le journal de cette page Eglises. Atteint comme son frère aîné d'une déficience de l'hypophyse, il



a «toujours su lui-même faire face avec courage et humour aux aléas de sa petite taille. Nous confions avec reconnaissance et complicité ce «grand homme» à la miséricorde du Père» explique le diocèse de Sion. Marié, père de quatre enfants et également quatre fois grand-père, il est devenu au fil de sa carrière une personnalité du canton. ◉ JR

SALVAN

Un chef de projet nommé pour les Rives du Rhône

Le 2 juin dernier, l'Association des Amis et Anciens des Rives du Rhône annonçait la rupture du contrat de collaboration et de location avec la Fondation Addiction Valais concernant le foyer FXB de Salvan. Depuis lors, le comité de l'association a pris des mesures rapides pour préparer l'avenir des foyers. Il vient de nommer le Dr René Chiolero, ancien médecin-chef du service des soins intensifs du CHUV, professeur de médecine à l'UNIL, sophrologue et coach, comme chef de projet pour concrétiser la nouvelle orientation des foyers. Le but: pérenniser le concept thérapeutique mis en place par Rives du Rhône il y a plus de trente-six ans au travers de ses propres structures

résidentielles, et ce dès 2018. Le Dr Chiolero ne sera pas le nouveau responsable de la structure de Salvan. «Son rôle consiste à nous aider à préparer notre projet», explique Xavier Lavanchy, président des Amis de Rives du Rhône. Le poste de responsable de Salvan quand Rives du Rhône ne collaborera plus avec Addiction Valais reste ouvert. Depuis l'annonce de la rupture de collaboration, les Amis de Rives du Rhône n'ont eu aucune nouvelle d'Addiction Valais, confie Xavier Lavanchy. L'association a aussi demandé début juin un arbitrage de l'Etat pour concrétiser le mieux possible cette séparation d'Addiction Valais. «Pas de nouvelle, là aussi.» ◉ CSA

SIERRE

Didier de Courten lauréat du prix Rünzi 2017

Le cuisinier sierrois Didier de Courten est le lauréat 2017 du prix remis par la fondation Divisionnaire F. K. Rünzi pour les mérites acquis dans le domaine de la restauration gastronomique. Cuisinier d'exception, Didier de Courten signe des assiettes d'une grande complexité, subtiles, percutantes et originales, communique vendredi l'Etat du Valais. Adeptes des produits du terroir, il rend hommage avec brio aux artisans et aux traditions du Valais en les mettant en valeur dans ses plats. Reconnu par ses pairs, Didier de Courten appartient au cercle restreint des Grandes Tables de Suisse et du monde. Le prix Rünzi, doté d'un montant de 20 000 francs,



remis depuis 1972, est décerné à une personnalité ayant fait particulièrement honneur au canton du Valais. La cérémonie se déroulera en septembre à Sion. ◉ ALPH